



N° 132 /AMCIB-1/ SK / 2024

Berlin, le 11. Nov. 2024

## NOTE D'INFORMATION

**Objet : Fermeture de l'Ambassade, le 15 novembre 2024**

En application du décret n°2011-371 du 04 novembre 2011 modifiant et complétant l'article 2 du décret n°96-205 du 07 mars 1996 déterminant la liste et le régime des jours fériés, **les bureaux de la Chancellerie seront fermés le vendredi 15 novembre 2024**, célébration de la Journée de la Paix, jour férié et chômé en Côte d'Ivoire.

Le service reprendra le lundi 18 novembre 2024 à 09 heures. *h*

